

LAPHO – PLAN D'ACCESSIBILITÉ PLURIANNUEL POUR LE RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ACCESSIBILITÉ INTÉGRÉES (RNAI)

Intention

Ce plan d'accessibilité 2014-2024 décrit les politiques et les actions que Beechwood mettra en place pour améliorer les opportunités offertes aux personnes handicapées, conformément aux exigences communiquées dans le cadre des Normes d'accessibilité intégrées, Règlement de l'Ontario 191/11.

Déclaration d'engagement

Beechwood croit en l'égalité des chances et s'engage à fournir un environnement sans obstacles qui permet à toutes et à tous de conserver leur indépendance et leur dignité. En tant qu'organisme, nous respectons et soutenons les exigences énoncées dans la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* et ses règlements connexes, et nous nous efforçons de répondre aux besoins des personnes handicapées de manière opportune et efficace.

Plan

Exigences générales

Exigence en matière d'accessibilité : Établissement de politiques en matière d'accessibilité

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2014

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Actuellement en conformité

Obstacles potentiels futurs : Non applicable

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : Actuellement en conformité

Exigence en matière d'accessibilité : Obtention ou acquisition de biens, de services ou d'installations

Délai de mise en conformité : Non requis

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Non requis

Obstacles potentiels futurs : Non applicable

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : Non requis

Exigence en matière d'accessibilité : Conception/obtention ou acquisition de guichets libre-service

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2014

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Aucun guichet libre-service prévu pour le moment

Obstacles potentiels futurs : Non applicable

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : Non applicable

Exigence en matière d'accessibilité : Formation sur le RNAI et le Code des droits de la personne

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2015

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Actuellement en conformité

Obstacles potentiels futurs : Aucun

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : Actuellement en conformité

Norme sur l'information et les communications

Exigence en matière d'accessibilité : Processus de rétroaction

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2015

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Actuellement en conformité

Obstacles potentiels futurs : Aucun

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : Actuellement en conformité

Exigence en matière d'accessibilité : Formats accessibles et aides à la communication

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2016

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Prêt pour y répondre si les clients le veulent

Obstacles potentiels futurs : Aucun

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : Actuellement en conformité

Exigence en matière d'accessibilité : Renseignements sur les mesures ou plans d'urgence ou la sécurité publique

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2012

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Actuellement en conformité

Obstacles potentiels futurs : Aucun

POLITIQUES DES RESSOURCES HUMAINES

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : Actuellement en conformité

Exigence en matière d'accessibilité : Sites et contenus Web accessibles

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2021

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Actuellement en conformité

Obstacles potentiels futurs : Aucun

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : Actuellement en conformité

Exigence en matière d'accessibilité : Ressources et matériel didactiques et de formation

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2013

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Actuellement en conformité

Obstacles potentiels futurs : Aucun

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : Actuellement en conformité

Exigence en matière d'accessibilité : Formation offerte aux éducateurs

Délai de mise en conformité : Non requis

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Non requis

Obstacles potentiels futurs : Non applicable

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : Non requis

Norme pour l'emploi

Exigence en matière d'accessibilité : Recrutement : processus d'évaluation ou de sélection

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2016

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Actuellement en conformité

Obstacles potentiels futurs : Aucun

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : Actuellement en conformité

Exigence en matière d'accessibilité : Renseignements sur les mesures de soutien

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2016

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Actuellement en conformité

POLITIQUES DES RESSOURCES HUMAINES

Obstacles potentiels futurs : Aucun
Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines
Résultats : Actuellement en conformité

Exigence en matière d'accessibilité : Formats accessibles et aides à la communication pour les employés

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2016

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Prêt pour y répondre si les clients le veulent

Obstacles potentiels futurs : Aucun

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : Actuellement en conformité

Exigence en matière d'accessibilité : Renseignements relatifs aux interventions d'urgence sur le lieu de travail

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2016

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Actuellement en conformité

Obstacles potentiels futurs : Aucun

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : Actuellement en conformité

Exigence en matière d'accessibilité : Plans d'adaptation individualisés et documentés

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2016

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Actuellement en conformité

Obstacles potentiels futurs : Aucun

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : Actuellement en conformité

Exigence en matière d'accessibilité : Processus de retour au travail

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2016

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Actuellement en conformité

Obstacles potentiels futurs : Aucun

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : Actuellement en conformité

Exigence en matière d'accessibilité : Processus de gestion du rendement

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2016

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Actuellement en conformité

Obstacles potentiels futurs : Aucun

POLITIQUES DES RESSOURCES HUMAINES

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : Actuellement en conformité

Exigence en matière d'accessibilité : Perfectionnement et avancement professionnels

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2016

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Actuellement en conformité

Obstacles potentiels futurs : Aucun

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : Actuellement en conformité

Exigence en matière d'accessibilité : Réaffectation

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2016

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Actuellement en conformité

Obstacles potentiels futurs : Aucun

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : Actuellement en conformité

Conception des espaces publics

Exigence en matière d'accessibilité : Rendre accessibles les voies de déplacement extérieures

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2016

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : *Aucun en cours d'élaboration* - Actuellement en conformité

Obstacles potentiels futurs : Aucun

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : *Aucun en cours d'élaboration* - Actuellement en conformité

Exigence en matière d'accessibilité : Rendre accessibles le stationnement (hors voirie et sur voirie)

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2016

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : *Aucun en cours d'élaboration* - Actuellement en conformité

Obstacles potentiels futurs : Aucun

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : *Aucun en cours d'élaboration* - Actuellement en conformité

Exigence en matière d'accessibilité : Rendre accessibles les comptoirs de service, les guides de file d'attente et les aires d'attente

POLITIQUES DES RESSOURCES HUMAINES

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2016

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : *Aucun en cours d'élaboration* - Actuellement en conformité

Obstacles potentiels futurs : Aucun

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : *Aucun en cours d'élaboration* - Actuellement en conformité

Exigence en matière d'accessibilité : Entretien des éléments accessibles de vos espaces publics

Délai de mise en conformité : 1^{er} janvier 2016

Obstacles actuels : Aucun

Plan pour répondre aux exigences : Actuellement en conformité

Obstacles potentiels futurs : Aucun

Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines

Résultats : Actuellement en conformité

Autorités/Références

- *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, 2005*
- *Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle, Règlement de l'Ontario 429/07*
- *Loi sur les droits des aveugles, 1990*
- *Loi sur la responsabilité des propriétaires de chiens, Ontario, 1990*
- *Loi sur la qualité et la salubrité des aliments, 2001, Règlement de l'Ontario 31/05*
- *Loi sur la protection et la promotion de la santé, Règlement de l'Ontario 562*
- *Code des droits de la personne de l'Ontario, 1990*

Pour plus d'informations sur ce plan d'accessibilité, veuillez contacter Gestionnaire des ressources humaines

Notre plan d'accessibilité est affiché publiquement sur notre tableau de la santé et de la sécurité.

Ce document a été créé le 28 avril 2015, révisé et mis à jour le 23 mai 2017, puis à nouveau révisé et mis à jour en décembre 2018.

La dernière révision et mise à jour date du 30 octobre 2023.

Dernière mise à jour : Le 30 octobre 2023